

EXPERT DU VÉCU : COANIMER, C'EST POSSIBLE !

Késako ?

Un **expert de vécu** désigne une personne qui peut **soutenir** et **accompagner** d'autres personnes en partageant **ses propres expériences de difficultés psychiques, médicales et/ou sociales**.



Concrètement ?

Dans le Brabant wallon, **de nombreux groupes ont déjà été coanimés avec des experts du vécu** autour du burn-out, de l'estime de soi, de la parentalité, du TDA/H, de la PMA, des émotions, etc.

Pourquoi coanimer ?

L'expert de vécu joue un **rôle de pont** entre les participants et le psychologue ou orthopéagogue conventionné, il induit un **sentiment de reconnaissance mutuelle et de lien**, diminue la peur du jugement et de la stigmatisation et apporte un **éclairage** différent par son partage **d'expériences**.

Le/la professionnel(le) clinicien(ne) demeure **responsable** du cadre thérapeutique et du suivi clinique.



Plus d'infos :



Document

Publié par le SPF Santé publique

Cliquez ici



Webinaire

Organisé par le SPF Santé publique
10 novembre 2026, de 18h à 20h

Cliquez ici

